

COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

Séance du 11 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle « Espace Magnolia » en réunion ordinaire.

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, GODILLON Thierry, BONNET Guillaume, TRAMAUX Julien, RENAULT Françoise, ANQUETIL Sébastien, BAUDOUIN Wilfried, ALLOUCHE Cédric, BERTAUD Chantal, MACOUIN Martine, RIMBEAU Jean-François, BOUTINEAU Francis.

Excusé :

Absent : POIRAUDEAU Frédéric

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT Françoise. Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

- Remplacement Pierrick SARRAZIN
- Contrat PEC GIRAUD Thierry
- Logement de la Cure
- Vente terrain communal - route des Alleufs
- Fiche projet aménagement propriété 17 route de Niort (en face de la mairie)
- Nomination d'une personne référente « GEMAPI »

DCM - 2020 - 001 - Remplacement de l'adjoint technique polyvalent

Monsieur SARRAZIN Pierrick, adjoint technique polyvalent, chargé de l'entretien de la voirie des espaces verts et des bâtiments, a demandé sa mutation auprès du Département des Deux Sèvres. Celle-ci a été acceptée par le Conseil Municipal en date du 30 novembre 2020 et le poste déclaré vacant à cette même date.

Sa mutation était effective au 1^{er} janvier 2021, la commune doit procéder à un recrutement. Madame le Maire demande que l'on fasse le point pour identifier les tâches qui doivent être réalisées par le nouvel employé et établir l'offre d'emploi. Celle-ci sera diffusée aux habitants de la commune ainsi qu'auprès du Centre de Gestion de la fonction publique des Deux-Sèvres.

Les candidats auront jusqu'au 2 février pour déposer leur dossier. Une première sélection sera faite sur dossier et les candidats retenus seront reçus en entretien.

Le poste sera à pourvoir au 1^{er} mars 2021

DCM - 2020 - 002 - Contrat PEC GIRAUD Thierry

Madame le Maire informe qu'elle s'est rapprochée de Pôle Emploi, pour solliciter un contrat PEC pour Monsieur GIRAUD Thierry qui a déjà travaillé à la commune. La demande est faite pour un contrat de 22 heures/semaine pour une période de 12 mois.

Une réponse est attendue pour la fin de la semaine. Si la réponse est positive, l'assemblée autorise Madame le Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et le contrat de Monsieur GIRAUD Thierry.

DCM - 2020 - 003 - Locatif - 1 La Cure

Madame AIME Isabelle, locataire du logement communal situé 1, La Cure, a adressé un courrier à Madame le Maire l'informant qu'elle quittait le logement au 1^{er} mars 2021.

Madame le Maire informe que plusieurs personnes ont déjà sollicité le logement, mais pour le moment aucune n'a adressé de dossier.

Le logement comprenant, une entrée, salle d'eau, WC, une cuisine, un séjour, deux chambres un garage et une dépendance, sera proposée à la location au tarif actuel soit 473,00 €.

L'attribution se fera sur étude de dossiers.

Une annonce sera mise sur le site de la commune

DCM - 2020 - 004 - Vente de terrain - route des Alleufs

Le terrain que la commune a acquis route des Alleufs a été borné pour dégager une parcelle à construire de 990 m².

Madame le Maire demande à l'assemblée de délibérer pour fixer le prix de vente. Après discussion et délibération les membres présents établissent le prix de vente à 21 500.00 € la parcelle.

Une annonce sera déposée sur le site de la commune

DCM - 2020 - 005 - Désignation d'un référent GEMAPI

Madame le Maire a reçu un courrier du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise, lui demandant de désigner un représentant qui siégera au sein des Commissions géographiques du ou des sous-bassins du secteur.

Monsieur BONNET Guillaume s'est porté volontaire, l'assemblée a validé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Fiche projet pour le Pays de Gâtine

Madame le Maire expose que le Pays de Gâtine demande à chaque collectivité ses projets pour la mandature en cours. Après un tour de table et un échange, les principaux projets sont les suivants :

- Réhabilitation de l'ancien atelier communal en halles
- Projet centre bourg (continuité des projets en cours) Réhabilitation de la maison en face de la mairie
- Aménagements sportifs

Terrain de tennis

Les membres du conseil s'interrogent sur le devenir du terrain de tennis, deux possibilités sont envisageables soit le conserver et lui faire un entretien mais les racines des arbres environnant risquent de continuer à l'abîmer, soit le démonter ce qui permettra d'agrandir le terrain de foot. L'assemblée après avoir délibéré n'a pas pris de décision pour le moment.

Enveloppe communautaire

Madame le Maire soumet à l'assemblée que l'enveloppe voirie communautaire 2021 soit attribuée à la remise en état de la Rue du Bougreau. Deux constructions ont été réalisées dans cette rue, les véhicules qui se sont rendus sur les chantiers ont endommagé la voirie, il serait souhaitable de la remettre en état afin d'éliminer l'eau stagnante et la boue.

Effondrement sur le trottoir route de St Pompain

Effondrement route de St Pompain au niveau du STOP du chemin des Groies, Monsieur PELLETIER Jacky responsable voirie de la communauté de communes du Val de Gâtine a suggéré de remplir le trou de cailloux.

Commission tourisme de la CCVG

Madame BERTAUD Chantal a assisté à une réunion à la CCVG concernant le tourisme. Cette première réunion a permis de faire connaissance avec madame Isabelle JOACHIN, technicienne et Magali SAUZE, vice-présidente communautaire en charge du tourisme.

Le premier souhait de cette commission est de répertorier les lieux touristiques du territoire et de relancer le feuillet qui référençait toutes les manifestations du secteur. Un appel est lancé aux maires pour contribuer à ce recueil.

Bulletin municipal

Le bulletin municipal est terminé, une réunion est fixée, le jeudi 14 janvier pour sa lecture avant édition.

Vidéo surveillance

Madame le Maire informe qu'elle a demandé un devis à SBS de Niort, pour avoir un chiffrage pour la pose d'une caméra de surveillance derrière la salle des fêtes, afin de pouvoir identifier les contrevenants

déposant des déchets à côté des containers d'apports volontaires.

Le devis s'élève à 4 272.80 € ht pour l'achat et la mise en place de la caméra ou une location mensuelle de 87.90 € HT. L'assemblée trouve le montant trop élevé et sursoit le projet.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

MICOU Corine		ANQUETIL Sébastien	
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	
GODILLON Thierry		MACOUIN Martine	
BONNET Guillaume		RIMBEAU Jean-François	
BAUDOIN Wilfried		BOUTINEAU Francis	
TRAMAUX Julien		POIREAUDEAU Frédéric	Absent
RENAULT Françoise			